

« Notre parole a pour but, aujourd'hui, d'attirer votre attention, chers fils et vénérables Frères, sur les efforts déplorables de ces catholiques, qui, trompés par de vaines espérances, veulent endormir leurs frères dans la foi, leur faire oublier la défense des droits sacrés de la religion et du Siège Apostolique, ou, pour le moins, les rendre, à l'égard de ces droits sacrés, moins attentifs qu'il ne convient. Une telle conduite est absolument néfaste à la sauvegarde des intérêts de l'Eglise, et les évêques doivent, par leur action commune, y faire obstacle. Les journaux, les revues, les associations catholiques dûment organisées selon les lois et la direction de l'Eglise, peuvent beaucoup pour corroborer sur ce point l'action des évêques. L'expérience l'a suffisamment montré pour qu'il soit inutile d'insister à cet égard. C'est donc à bon droit que vous avez résolu d'utiliser le secours qui vous est offert par ces journaux, ces revues, ces associations, pour instruire les fidèles et exciter leur bonne volonté dans les voies du salut. Nous approuvons les mesures prises par vous à ce sujet. Nous vous recommandons en même temps de veiller avec soin à ce que les écrivains qui collaborent à ces journaux et revues, en propageant et en défendant la doctrine catholique, non seulement ne s'éloignent jamais de l'enseignement de l'Eglise, mais soient toujours attentifs à s'inspirer fidèlement en toutes choses de la parole du Siège Apostolique. Certains journaux travaillent habituellement à convaincre les catholiques qu'il convient d'accepter les dommages occasionnés à la religion par ceux qui, à la suite des révolutions politiques, ont ravi à l'Eglise ses biens et sa liberté. Ces mêmes journaux passent sous silence les injustes conditions d'existence faites au Saint-Siège à l'heure actuelle ; ils n'attachent aucune importance aux projets que machinent nos ennemis pour rendre ces conditions encore plus dures ; ils sont tout occupés à mettre en relief le talent et l'orthodoxie d'auteurs dont les écrits, quand on les examine de près, sont cependant remplis d'erreurs et de mensonges. Ces journaux, parce que se décorant du nom de catholiques, pénètrent ainsi plus facilement dans toutes les demeures, se trouvent dans toutes les mains, sont lus par toute espèce de lecteurs et même par le clergé. Soyez bien persuadés que de tels journaux engendrent dans le peuple fidèle la corruption du bon sens et la ruine de la discipline ecclésiastique, plus que ne le pourraient faire les journaux manifestement hostiles à l'Eglise. »

Ces paroles — lisons-nous dans *l'Univers* — ont été dites pour les journaux de la Haute-Italie ; mais, en réalité, on y trouve résumées les règles que doivent appliquer dans leur rédaction les journaux catholiques dignes de ce nom, à l'heure actuelle,